

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 865 26/09/1940

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 septembre 1940

Numéro JO  
n° 526 du 30/09/1940

Date du numéro  
30 septembre 1940

### TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Munch, du R. T. S. de la Côte française des Somalis, est placé dans la position hors cadres et mis à la disposition du commandant de la milice indigène, pour compter du 1er octobre 1940, en remplacement du lieutenant Fournier, rapatriable.